



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE-EN-SALLAZ
Séance publique du 06 novembre 2017
Convocation du 31 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le six novembre deux mil dix-sept à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de VILLE-EN-SALLAZ, convoqué le sept septembre deux mil dix-sept s'est réuni sous la présidence de Madame Laurette CHENEVAL, Maire.

Présents : Mme CHENEVAL Laurette, Mme SOLLIER Marie, Mme VERNANCHET Corinne, M. CASANOVA Léandre, M. BUCHACA Joël, M. PAUTLER Claude, M. JOLY Philippe, M. JOSSE Jérôme, M. LUCE Fabien, M. PERROUX Maxime.

Absents représentés : Mme PAILLET Marjorie ayant donné pouvoir à Mme SOLLIER Marie, M. GERMAIN Grégory ayant donné pouvoir à M. Maxime PERROUX, M. DEMOULIN Jean-Philippe ayant donné pouvoir à M. BUCHACA Joël.

Absents excusés : Mme TALLON Brigitte, M. BLANC Frédéric.

M. PERROUX Maxime est élu secrétaire de séance.

➤ **DELIBERATION**

DEL N°2017-39 Budget Principal: DM n°3 en section d'investissement (réajustement de lignes de crédit au chapitre 21: immobilisations corporelles)

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder aux régularisations budgétaires suivantes :

- Augmentation sur les articles suivants (insuffisamment dotés) :

21831	Matériel de bureau et informatique	+ 5 700 € matériel informatique pour école avec aide de l'état
2184	mobilier	+ 1 500 € mobilier pour restaurant scolaire suite à liaison froide

- En contrepartie, diminution des articles suivants (suffisamment dotés) :

21312	Bâtiment scolaire	- 5 700 € facture moindre par rapport au montant du devis inscrit
2181	Installations, agencements, aménagements divers	- 1 500 € montant inscrit en dépenses imprévues

Le Conseil municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

DEMANDE à Monsieur le Sous-Préfet de la Haute-Savoie de bien vouloir approuver la présente délibération.

DEL N°2017-40 Budget Principal: DM n°4 en section fonctionnement (chapitre 011 à régulariser entre articles)

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe et le montant de ces deux subventions supplémentaires, et de procéder aux régularisations budgétaires, en rectifiant les écritures de la section fonctionnement au chapitre 011, à régulariser entre article:

- Augmentation sur les articles suivants (insuffisamment dotés) :

6574	subvention	+ 3 000 € subventions exceptionnelles travaux PMR salle Vittoz (2 500€) et Trial Paul BERRY (500€)
60632	Fourniture petits équipements	+ 1 500 € mobilier pour restaurant scolaire suite à liaison froide
6281	Divers (Assoc. des Maires, CNAS, CDG)	+ 2 000 € prestation informatique Assoc. des Maires (manque de crédit prévu)
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	+ 200 €
Total		+ 6 700 €

- En contrepartie, diminution des articles suivants (suffisamment dotés) :

60633	Fourniture de voirie	- 1 500 €
615228	Autres bâtiments publics	- 500 €
615232	Entretien réseaux	- 700 €
61551	Matériel roulant	- - 3 000 €
6288	Autres	- 1 000 €
Total		- 6 700 €

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

APPROUVE le versement des subventions:

- au profit de l'Association Paroissiale (2 500€)
- au profit de l'association Trial Paul Burry (500€)
- la régularisation budgétaire proposée.

DEMANDE à Monsieur le Sous-Préfet de la Haute-Savoie de bien vouloir approuver la présente délibération.

DEL N° 2017-41 Budget Principal: DM n° 5 en section investissement (cession sur matériel de transport)

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder aux régularisations budgétaires suivantes :

- Augmentation sur l'article suivant en recettes d'investissement:

024-ONA	Produit de cession	+ 5 000 € suite à la cession du tracteur T65114 Renault
---------	--------------------	---

- Augmentation en dépenses d'investissements :

2152-015	Installation de voirie	+ 5 000 €
----------	------------------------	-----------

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

DEMANDE à Monsieur le Sous-Préfet de la Haute-Savoie de bien vouloir approuver la présente délibération.

DEL N° 2017-42 Budget Principal: DM n° 6 en section fonctionnement (réajuster les recettes des taxes directes locales 2017).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder aux régularisations budgétaires suivantes :

- Diminution sur les articles suivants (insuffisamment dotés) :

73112	CVAE	- 7 385 €
74834	Dotation compensatoire Taxe Foncière	- 175 €
748314	Dotation compensatoire CFE	- 50 €
Total		- 7 610 €

- En contrepartie, en augmentation des articles suivants:

73111	Contributions directes	+ 4 099 €
7381	Taxes et droits de mutation et publicité foncière	+ 3 511 €

Total		+ 7 610 €
-------	--	-----------

La section de fonctionnement après DM N° 6 reste inchangée :

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement	882 249,13 €	882 249,13 €

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

DEMANDE à Monsieur le Sous-Préfet de la Haute-Savoie de bien vouloir approuver la présente délibération

DEL N° 2017-43 Détermination du taux de promotion d'avancement de grade

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

ADOPTE la proposition de Madame le Maire.

DECIDE de retenir le tableau des taux de promotion tel que défini et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

DEL N° 2017-44 Modification n° 4 des statuts du Syndicat des Eaux de Rocailles et Bellecombe

VU la délibération n° 17/101 portant sur la modification n° 4 des statuts du Syndicat des Rocailles et de Bellecombe,

CONSIDERANT la pertinence d'une gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif à l'échelle du Bassin versant et la cohérence du périmètre formé par le secteur concerné,

CONSIDERANT qu'il convient d'approuver la modification des statuts du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe,

CONSIDERANT qu'il convient dans le cadre de la modification des statuts du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe d'intégrer les modifications antérieures apportées aux statuts de la Communauté de Commune d'Arve et Salève pour la compétence « Rivières »,

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

-APPROUVE les modifications de statuts joints à la présente délibération, portant sur :

1. l'extension du périmètre du syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte et son adhésion aux compétences « Eau potable », « Assainissement collectif » et « Assainissement non collectif » pour l'ensemble de son territoire (articles 1 et 4),
2. la substitution de la Communauté de Communes Arve et Salève en lieu et place de ses communes membres pour les compétences « Rivières », « Eau potable », « Assainissement collectif » et « Assainissement non collectif » (articles 1 et 4),
3. l'intégration des communes de la Vallée Verte à la possibilité de recourir à l'appui technique du Syndicat (article 5),

la modification correspondante de la composition du Comité Syndical décidant que la Communauté de Communes Arve et Salève et la Communauté de Communes de la Vallée Verte sont représentées par seize délégués et huit délégués suppléants dans un ordre de suppléance défini par la Communauté de Communes correspondante, et que les autres membres sont représentés par deux délégués titulaires et un délégué suppléant (article 6).

DEL N° 2017-45 CC4R - Rapport d'activités 2016 et le compte administratif du budget général 2016

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

PREND ACTE du rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes des 4 Rivières et du Compte-Administratif 2016

DEL N° 2017-46 Service public Déchets - Rapport d'activités 2016

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Madame le Maire,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

PREND ACTE du rapport d'activités 2016 sur la qualité et le prix du service déchets 2016 (annexé à la présente délibération).

POINTS DIVERS:

- Rapport sur le Conseil d'Ecole du 06 novembre 19h00 (dont les rythmes scolaires rentrée 2018).
- Rapport sur la réception de travaux et la mise en service de l'aire de jeux et réception de travaux sur terrain de sports, avec réflexion sur les plantations d'arbres.
- Rapport sur le dossier d'étude du PLU: travaux à remplir d'ici décembre 2017 (emplacements réservés; bâtiments patrimoniaux, cerclage des bâtiments isolés)
- Rapport d'activités 2016 du SCoT des 3 Vallées.
- Réponse à la demande de Subvention demandée auprès de l'Agence de l'Eau pour étude du schéma de gestion des eaux pluviales (dossier imposé à annexer au PLU)
- Redevance 2016 Carrière Rossetto sur LA TOUR
- Rapport d'Activités 2016 du SYANE
- Réflexion sur les travaux de sécurisation de la route de la Croix
- Exposé des diverses activités culturelles de la CC4R

- **AGENDA**

- ❖ Prochaine réunion PLU : Jeudi 9 novembre 18h30 (volet règlementaire)
- ❖ Cérémonie du 11 novembre à 10h30 à Ville-en-Sallaz
- ❖ Conseil Communautaire le 20 novembre 2017
- ❖ Salon des Maires à PARIS du 21 au 23 novembre
- ❖ CCAS : jeudi 23 novembre à 20h15 (organisation du repas des Aînés)
- ❖ Repas des aînés : dimanche 3 décembre 12h en Salle VITTOZ
- ❖ Prochain Conseil Municipal prévu : lundi 04 décembre 20h15
- ❖ Vœux du Maire : vendredi 19 janvier 2018 à 19h en salle VITTOZ.

Prochaine séance du Conseil Municipal : prévu le lundi 04 décembre 2017 à 20h15.

Fin de séance : 23h15

Le Maire,

Laurette CHENEVAL.

